

ONTARIO DEMOLITION DERBY

FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION

2023 VÉHICULE PLEINE TAILLE (FULL SIZE)

Avertissement

**** S'il y a des questions sur l'esprit ou l'interprétation des règles, veuillez appeler un responsable de l'ONTARIO DEMOLITION DERBY (coordonnées ci-dessous).**

Toute modification supplémentaire qui ne figure pas ci-dessous peut être considérée comme illégale et peut entraîner une disqualification immédiate

Règlements pour les Conducteurs et leurs équipes de puits de ravitaillement

1. Tous les conducteurs, mécaniciens et véhicules doivent se présenter au bureau d'inscription de préférence deux (2) heures avant le début de l'événement
2. L'entrée payée n'autorise qu'un conducteur, un mécanicien et un véhicule de remorquage dans la zone des puits
3. Chaque pilote doit assister à la réunion des conducteurs, tenue environ 30 minutes avant l'heure de début prévue des différentes classes
4. Aucune personne de moins de 16 ans n'est autorisée dans la zone des puits ou sur la piste avant, pendant ou après la course.
5. Le conducteur de 16 ou 17 ans doit avoir un détenteur de l'autorité parentale (un parent ou un tuteur) présent lors de l'inscription pour signer un formulaire de consentement parental et le parent. Un détenteur de l'autorité parentale doit être présent pendant toute la durée de l'événement.
6. La conduite agressive est limitée sur la piste pendant la course. Il ne sera pas toléré dans la zone des stands et des zones de puits
7. Tous les conducteurs et leur équipe de puits sont tenus de signer un formulaire de décharge avant la course à défaut de quoi ils ne seront pas admis dans la zone des puits
8. TOLERANCE ZÉRO pour la consommation d'alcool ou de drogues avant ou pendant la course.
9. *Ontario Demolition Derby se réserve le droit de disqualifier ou de refuser toute inscription, ou de disqualifier ou d'expulser tout participant, membre d'équipage ou équipe de puits dont les actions retardent la tenue ou empêchent la pleine jouissance ou l'efficacité de l'événement.*
9. Seul le conducteur du véhicule peut se trouver sur le ring.
10. ONTARIO DEMOLITION DERBY fournit une assurance responsabilité pour le conducteur, mais cela ne couvre pas les effets personnels et l'équipements qui sont la responsabilité du propriétaire des ces items.
11. Le conducteur est responsable de tout gest posé par des membres de son équipe.

Équipements et Règles de conduite des véhicules

1. Tous les conducteurs doivent être équipés de casques, de lunettes de sécurité, d'une ceinture de sécurité et d'un extincteur à portée de la main dans le véhicule et facilement accessible pour les officiels du circuit
2. Tous les conducteurs doivent porter une tenue acceptable pour participer (pas de short, de manches courtes ou de débardeurs)
3. Les véhicules doivent avoir des freins adéquats et le conducteur doit avoir le contrôle de son véhicule en tout temps
4. Il ne sera pas toléré qu'un conducteur frappe délibérément et agressivement la porte des autres conducteurs
5. Si vous utilisez des pales de ventilateur en métal et que le capot du véhicule s'ouvre, le conducteur sera disqualifié
6. Si un véhicule prend feu lors de la classe, le conducteur sera immédiatement disqualifié. Exception faite lors de la grande finale, les autres véhicules ont droit de frapper le véhicule. (Les feux de carburateur seront tolérés s'ils s'éteignent par eux-mêmes)
7. Si la porte avant du conducteur s'ouvre pendant la participation, cette voiture et le conducteur seront disqualifiés
8. Un conducteur qui évite toujours de frapper d'autres participants actifs sera disqualifié. PAS DE "SAND BAGGING".
9. Il incombe au conducteur d'être attentif et d'obéir aux officiels de la piste en tout temps.
Ignorer les officiels entraînera la disqualification
10. Un gagnant d'une vague ou un finaliste qui se qualifie pour la grande finale se doit de conduire le même véhicule
11. Aucune substitution de conducteur n'est permise.
12. Pas de blocage permis ("NO BLOCK RULE")

CONTESTATION

Si un conducteur croit qu'un autre participant triche, il doit s'adresser à un officiel pas plus de 15 minutes après la vague ou après la finale. Il ou elle doit également présenter un dépôt e protêt de 50\$. Si l'officiel découvre que le

For any questions regarding rules and/or events please call or-email:

Jim Grant (705) 738-5200

jim@ontariodemoderby.com

www.ontariodemoderby.com

ONTARIO DEMOLITION DERBY

FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION

2023 VÉHICULE PLEINE TAILLE (FULL SIZE)

véhicule en question est coupable de tricherie, le dépôt sera rendu au plaignant.

Conducteurs éligibles

1. Les conducteurs doivent être âgés de 18 ans et plus et détenir un permis de conduire. Les permis de conduire d'apprenti sont acceptés.
2. Les conducteurs de 16 et 17 ans détenteurs d'un permis de conduire ou d'un permis d'apprenti peuvent participer au Mini Smash et au Figure 8. **Cependant, un détenteur de l'autorité parental doit signer un formulaire d'autorisation et il doit y avoir présence d'un détenteur de l'autorité parental lors du déroulement de la classe auquel est inscrit l'enfant d'âge mineur.**

Véhicules éligibles

Véhicules pleine taille

- a) tout véhicule passager 1970 ou plus récent, toit rigide avec un châssis de 113" ou plus.
- b) aucun véhicule de taxi, Impérial de Chrysler, corbillard, limousine, jeep, vanette ou camionnette ne sera accepté

*** Les véhicules jugés trop endommagés ou dangereux pour leur classe par les fonctionnaires ne seront pas autorisés à participer**
**** Tout équipement ou fabrication jugé dangereux, construit ou insuffisant par les officiels ne sera pas autorisé à participer**

Règlements pour les pneus

1. Les pneus doivent être classés par P, ou marqués comme gamme de charge "B", et ne peuvent pas avoir une patte de type neige à l'extérieur du pneu. Si un pneu est considéré comme trop agressif, les officiels peuvent exiger une modification ou un remplacement.
2. Les pneus avec des pattes retirées sont acceptables
3. Les poids des roues doivent être retirés des roues motrices et accessoires
4. Les pneus doubles sont autorisés
5. Aucun pneu solide, pneu rempli de liquide ou pneu clouté ne sont pas autorisés
6. Aucun protecteur de valve soudé n'est permis
7. Les moyeux peuvent être modifiés mais seulement les roues de 14", 15" ou 16" sont permises.
8. Il est interdit d'amincir le profil des pneus
9. Pas de pneu de monte-charge ou de débusqueuse.

Soudures

Les soudures sont permises aux endroits suivants seulement, cette règle sera strictement appliquée:

1. Les pare-chocs peuvent être soudés aux attaches et aux châssis en conformité avec les règles de la section Pare-chocs.
2. **Un barreau de sécurité peut être soudé "post-to-post" afin d'assurer la sécurité du conducteur**
3. Un barreau de tableau de bord (Dash Bar) peut être soudé dans l'habitacle du côté conducteur.
4. Les attaches de moteur peuvent être soudées au barreau de travers (cross member), une surutilisation de matériau ou de soudure entraîneront une disqualification immédiate.
5. Le différentiel peut être soudé.
6. Les pare-chocs peuvent être soudés sur la section portant sur les pare-chocs.
7. Les portes peuvent être soudées selon certaines limites.

**** Advenant la découverte, avant pendant ou après la classe de toute modification, ajout ou soudure non autorisée pourront entraîner la disqualification du conducteur et tout prix lui sera retiré modifications. Pour toute question à ce sujet, contacter un officiel.**

For any questions regarding rules and/or events please call or email:

Jim Grant (705) 738-5200
jim@ontariodemoderby.com
www.ontariodemoderby.com

ONTARIO DEMOLITION DERBY

FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION

2023 VÉHICULE PLEINE TAILLE (FULL SIZE)

Soudure suite et fin

Des réparations peuvent être faites sur le châssis en cas de rouille ou de partie tordue mais seulement selon les critères suivants :

- Le châssis peut être réparé avec une plaque de 4" X 4" avec une épaisseur d'au maximum 3/16^e. Voir avec ODD si cela nécessite autre chose pour vous assurer de la conformité.
- Le châssis peut être réparé de deux côtés seulement et avec un maximum de 4 réparations par côté réparé.
- Toute réparation doit être peinte en orange et dévoilée aux officiels
- Une réparation est acceptable quand le défaut est visible. Sinon, la réparation devra être ôtée.

Une barre de liaison croche ou brisée peut être réparée avec un morceau d'Acier plat ou en angle pas encerclée (NOT SLEEVED). Il faut voir le défaut.

Les pare-chocs peuvent être soudés mais sans y ajouter de métal ou autre matériel.

Règles de préparation spécifiques aux véhicules pleine taille (FULL SIZE)

Sacs gonflables

Retirer tous les sacs gonflables.

Numéros

La portière du conducteur doit être peinte en blanc- les deux portières avant doivent porter le numéro du véhicule.

Intérieur et extérieur du véhicule

-Tous les accessoires doivent être enlevés : vitres pare-brise miroir ornements, boule de remorquage, etc. et l'intérieur doit être propre et sans débris.

-Les banquettes arrière doivent être enlevées.

-Seul le siège conducteur et le tableau de bord demeurent en place.

-Les toits ouvrant peuvent être bouchés solidement, un treillis de métal est acceptable.

-Les collecteurs d'admission peuvent être sortis du capot sous une tête ou avoir une tête prévue à cette fin,

Batterie :

-Batterie 12 V pour voiture et doit être fixé solidement au plancher du véhicule.

-Après avoir passé l'inspection, la batterie doit être couverte par un protection anti-flamme.

Transmission :

-tout combinaison de moteur, transmission et essieu-arrière est permise. Arrière doit être 5/16" demi tonne, 1970 ou plus récent.

-Pas de protection sur le moteur, le différentiel ou le distributeur.

- des attaches plus basses pour le moteur sont permises pour aider au montage du moteur (interdiction de "harmonic balancer")

-Les attaches de moteur peuvent être soudées au travers ("cross member")

-le différentiel peut être soudé.

-Une surutilisation de matériaux ou des soudures excessives peuvent résulter en une disqualification

-les "slider shafts" sont permis

-des protecteurs d'essieux sont permis seulement sur les essieux d'origine. Des espaceurs peuvent être installés voir la photo sur la version anglaise du document.

-Les "Watts Links" ne peuvent pas être descendus de leur emplacement.

Supports de carrosserie

- Les supports de corps en stock (boulons, rondelles, caoutchouc et entretoises métalliques) ne doivent pas être enlevés, modifiés ou ajoutés.

- Les supports de radiateur peuvent être remplacés par une tige filetée (épaisseur maximale 3/4 ") qui peut sortir du capot et des espaceurs et les bagues de caoutchouc peuvent être remplacées par UNE rondelle de hockey de chaque côté et servir de d'attache pour le capot et le coffre.

-Le support en caoutchouc du radiateur peut être remplacé par un morceau ayant 3" au maximum et ne peut pas être soudé au châssis.

Châssie

Vous pouvez en lieu et place de tiges filetées pour attacher le plancher du coffre arrière au châssis, des ceintures, de sangles ou du fil en deux points par cadre en le fixant sur la "bosse" arrière de l'habitacle.

Les attaches ne doivent pas être de plus de 3".

For any questions regarding rules and/or events please call or-email:

Jim Grant (705) 738-5200

jim@ontariodemoderby.com

www.ontariodemoderby.com

ONTARIO DEMOLITION DERBY

FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION

2023 VÉHICULE PLEINE TAILLE (FULL SIZE)

Attaches pour les portes, capot, coffre et ailes

- Ils doivent demeurer dans leur place d'origine et peuvent être soudés en 6 points d'attache chacun, à l'aide de sangles, de fils ou de chaînes de ¼". (la surutilisation de matériaux est laissée à la discrétion des officiels. OU vous pouvez souder 2 plaques de 2"x3" ou 1 plaque de 2"x4" par joint de portière. Ces soudures seront comptées comme points d'attaches.
- Les soudures faites au pilier des portières compte pour un point.
- Des tiges filetées sont considérées comme des attaches.
- le capot peut être placé plus vers l'avant sans dépasser le pare-chocs. Il ne peut pas être soudé au pare-chocs.
- Le capot peut être attaché par du fil de fer au pare-chocs mais cela sera compté comme un des points d'attache du capot.
- Des sangles et du fil de fer peuvent être attachées au fil de fer et autour de la carrosserie. Le tout sera à la discrétion des officiels et pourraient être comptabilisés parmi les 6 points d'attache)
- Le porte radiateur peut être attaché par du fil de fer au pare-chocs pour un maximum de 4 points d'Attache. Si ces fils passent au travers du capot, ils seront comptabilisés comme attaches de capot.
- Le capot doit avoir une ouverture de 6" x 6" pour le service des incendies. Vous pouvez souder l'intérieur de votre capot en laissant 2" de l'ouverture.

Chassis

- Les cadres ne peuvent pas être coupés, ni grenailler (peening), ni peints, ni peints sous le châssis.
- Les onglets de collision ne peuvent pas être modifiés, pliés ou changés de quelques façons.
- Le profil du châssis ne peut pas être modifié ou changé (pas de redressement au marteau)
- Faire des échancrures ou des coupes du châssis sont permis.

Ailes et panneaux de carrosserie

- Il est interdit de pré-plier, de boulonner ou de couper les panneaux de carrosserie
- Il n'est pas permis de pré-plier les panneaux de carrosserie situés devant les piliers en C.
- Le pré-pliage est permis sur les côtés du coffre, le capot du coffre mais pas sur le pont arrière de l'habitacle.

Barreaux de fenêtres

- Un barreau ou une plaque doit être posée face au conducteur du toit au tableau de bord. Cela doit être droit de haut en bas à 18" du poteau de porte du côté conducteur.
- En cas d'absence de protection pour le réservoir d'essence, il est possible d'ajouter un barreau dans la lunette arrière entre le toit et le pont arrière.
- Cette protection ne peut être connectée qu'au toit et au pont arrière par une plaque de 4"x4". Si elle est attachée au coffre arrière, cela sera comptabilisé comme un point d'attache.

Pare-chocs(1970 ou plus récents)

- Les pare-chocs peuvent être courbés, mais pas coupés.**
- Les pare-chocs peuvent provenir d'un autre véhicule éligible
- Le pare-chocs avant doit être soudé, enchaîné (chaîne de ¼"), attaché ou boulonné afin d'éviter qu'il ne tombe.
- Si le pare-chocs est soudé, l'avant et l'arrière peut être soudé à la plaque de collision
- Il est possible d'ajouter une plaque soudée entre la plaque de collision et le châssis du véhicule. Une seule plaque par pare-chocs et elle a un maximum de 2" et une épaisseur de 3/8".
- Il est aussi possible d'avoir des plaques attachées par filetage au travers des attaches du radiateur à l'avant et à l'arrière du véhicule.

Plaque de porte

- Il est recommandé de renforcer la porte du conducteur avec une barre plate ou une plaque de 72" à l'extérieur de la porte. La barre ou la plaque peut ne pas être plus large que 18" et peut ne pas être la porte arrière du passager. La surutilisation de matériaux est laissée à la discrétion des officiels.
- La barre plate ou la plaque doit être fixée avec un maximum de 6 boulons (pas de soudure permise)
- Le renfort de la porte du côté passager n'est pas autorisé
- la plaque peut être installée avec un maximum de 6 boulons qui ne seront pas soudés.
- **Il est important que l'intérieur de la porte du conducteur soit bourré d'au minimum d'une feuille de contreplaqué de ¾" (acier / bois / combinaison des deux sera jugé acceptable)**
- la porte passager ne doit pas être renforcée.**

Suspension et direction

- Les composantes de suspension peuvent être changées par des pièces tirées du même type de véhicule (année et modèle), mais doivent être fonctionnelles comme une pièce d'origine, il est interdit de bloquer ou de capitonner l'intérieur de la suspension.
- Tous les bras de suspension et les arbres peuvent provenir d'autres véhicules de même marque mais d'années différentes. Ils doivent être fixés tel que prévus par le fabricant.
- Les bras de contrôle arrière doivent être de même marque de même année que le véhicule de la classe. ("Il est interdit de convertir un "Watts link" en un système plus récent de type " 4 points")
- La direction doit être de type "stock" du fabricant sauf pour la colonne qui peut être modifiée afin d'éviter le bris ou l'enrayage.
- La suspension "Watt Link" arrière peut être remplacée par un tube de 2" X 2" ou une tige de 7/8" ou par une plaque de 2" soudée au

For any questions regarding rules and/or events please call or email:

Jim Grant (705) 738-5200

jim@ontariodemoderby.com

www.ontariodemoderby.com

ONTARIO DEMOLITION DERBY

FEUILLE DE SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION

2023 VÉHICULE PLEINE TAILLE (FULL SIZE)

la partie supérieur du Watt Link en autant que ne bouge comme une pièce d'origine.

-Les ressorts doivent être attachées d'une manière quelconque pour éviter qu'ils tombent pendant la course.

Barreaux "post-to-post"

-Un barreau de post-to-post peut être soudé, boulonné d'un montant du côté conducteur au montant du côté passager

-Le conducteur peut avoir aussi un montant (maximum de 4") du plancher au plafond afin d'offrir une meilleure protection lors d'un capotage

-un arceau de protection de plancher à plancher ne peut pas être fixé au barreau post-to-post sauf si l'arceau se prolonge du haut de post-to-post jusqu'au toit.

-Aucune autre protection n'est permise (kickers, bar

-Il est possible d'ajouter un filetage de post-to-post à travers l'habitacle afin d'éviter un affaissement. Le tout doit être fixé par des boulons et écrous.

-Un barreau de tableau de bord (un tube carré d'un minimum de 3" jusqu'à un maximum de 4") peut être installé d'un cadre de porte à un autre, mais ne pas être fixé au pare-feu.

-Pas de barreau du tableau de bord au plancher n'est permis.

Réservoir d'essence

-aucun réservoir d'origine

-le réservoir doit être complètement retirée remplacé par un réservoir ou une cellule avec la certification CSA. Cela doit être monté à l'arrière de l'habitacle et centré au véhicule.

-des sangles à cliquet de 2" minimum et les trous au plancher doivent être de 4" et le métal doit être plié afin d'éviter que les sangles ne soient coupées..

Si des boulons sont utilisés, ils peuvent être utilisés avec des écrous doivent de 1.5".

-il est interdit d'utiliser du "SELF TAPER".

Le réservoir doit être couvert par un matériel ininflammable (le matériel du coussin gonflage est fortement recommandé)

Les réservoirs en métal sont fortement recommandés, mais ceux fait d'autres matériaux sont permis en autant qu'ils soient CSA. Un réservoir en plastique doit avoir un épais caoutchouc placé dessous,

Protecteur de réservoir

-Doit être centré autant que possible pas plus grand que 266" et sécurisé et attaché fermement au plancher, il est interdit qu'il soit fixé au PTP.

-Si attaché à un PTP, le protecteur doit être au moins à 2" du L'arrière de la voiture ou de out autre pièce de métal et attaché sécuritairement au PTP.

- S'il n'y a pas de protecteur de réservoir, un barreau à la fenêtre arrière est permis (tube de 2" carrée au maximum) et ne doit pas être plus près de 6" du barreau halo, et peut être attaché du plafond au plateau arrière avec une plaque de 4"X 4" au maximum.

Tout surplus de matériel est laissé à la discrétion des officiels qui détermineront si cela est conforme ou non.

Les règles sont une traduction libre. Le texte en anglais et les explications du personnel de ONTARIO DEMOLITION DERBY sont celles qui prévalent sur le texte en français.

Le personnel de ONTARIO DEMOLITION DERBY a le dernier mot sur toute ce qui a trait au véhicule : taille, réparations, préparations, soudures, modifications, possibilité de participation, etc. Toute décision de leur part est finale et sans appel.

For any questions regarding rules and/or events please call or-email:

Jim Grant (705) 738-5200

jim@ontariodemoderby.com

www.ontariodemoderby.com